

# Violence conjugale : mieux la connaître

**Le sentiment d'impuissance face aux situations de violence au sein du couple est fréquent chez les professionnel-le-s de la santé, du social, de la police et de la justice. Une formation spécialisée permet de mieux appréhender cette réalité.**

---

Les récentes études et leur analyse ont contribué à faire évoluer la perception sociale de cette problématique. La modification des cadres légaux en témoignent, tout comme la mise en place de structures de soutien aux victimes, de programmes d'intervention auprès des auteurs et de programme de dépistage en milieu hospitalier.

## Un sentiment d'impuissance

Les professionnel-le-s du domaine de la santé, du social, de la police et du judiciaire contribuent activement à la réduction de ces violences. Sur le terrain, ils/elles jouent un rôle déterminant dans l'identification des situations et l'accessibilité aux structures d'aide et/ou de soin. Leurs témoignages montrent qu'ils/elles éprouvent des difficultés à identifier la multiplicité et la complexité des situations de violences au sein du couple. Le contexte législatif et les structures existantes est souvent méconnu, de même que le rôle des autres acteurs impliqués. Les professionnel-le-s évoquent aussi leur crainte des conséquences de leur action, leur peur de « mal faire ». Ils/elles ne cachent pas leur sentiment d'impuissance ou encore d'incompréhension face aux situations de violence.

Les professionnels-les de la santé et du social sont fréquemment, au même titre que la police, les premiers interlocuteurs en situation de crise mais également lors de la détection et l'orientation des personnes confrontées à cette violence. La maîtrise de ces défis, posés par l'évolution des préoccupations sociales en matière de sécurité ainsi que de protection des victimes et l'intervention auprès des auteurs, passera inmanquablement par la connaissance des nouvelles dispositions légales fédérales et cantonales, ainsi que la collaboration avec les structures spécialisées. Ce d'autant plus que ce domaine d'intervention exige des compétences et connaissances hautement spécialisées, qui permettront aux intervenant-e-s de rappeler que la violence est inacceptable, mais également de se prémunir contre les effets quelquefois bouleversants du travail avec les victimes et les auteurs.

## Une formation intercantonale

C'est ce que propose un CAS dans le domaine des violences au sein du couple, mis sur pied par la HEF-TS Givisiez et la HES-SO Valais. Cette formation modulaire est destinée aux professionnels-les des domaines de la santé, du social et judiciaire. Il conduit à un CAS reconnu par la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) et à l'obtention de 15 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).

Cette formation touche l'ensemble de la Suisse romande et a une visée intercantonale. Les orientations et le contenu de cette formation ont été élaborés en collaboration étroite avec des spécialistes reconnus travaillant dans le domaine de la violence conjugale en Suisse romande. Cette association de professionnel-le-s du domaine médical, social, thérapeutique et judiciaire garantit une approche interdisciplinaire et multidimensionnelle.

Cette formation met l'accent sur l'état actuel des connaissances en la matière. Des données et modèles théoriques récents, la présentation de programmes d'intervention et de prévention et des données statistiques actualisées servent de support à la formation. Les participants-e-s actualiseront leur savoir, confronteront leurs expériences cliniques aux résultats des recherches et aux pratiques de terrain à l'aide des expert-e-s et spécialistes invités comme formateurs-trices.

Susanne Lorenz, HES-SO Valais